



probleme de la nationalité française

Par **zakicool**, le **14/06/2010** à **21:19**

salut je m appelle zakaria j ai 22ans,je suis algérien et je suis d'une mère allemande d'origine et française au même temps,elle habit en Allemagne depuis 10ans . Elle a eu ça certificat de la nationalité française y a environ 1 mois, ma question est: Si j'ai le droit d'obtenir la nationalité française par filiation de ma mère (droit du sang) ou bien c'est déjà trop tard à cause de mon age (déjà majeur)....??je voudrais bien avoir une réponse qui peux enfin résoudre le problème que je l'ai depuis longtemps...merci

Par **rosanita**, le **15/06/2010** à **11:15**

Quelle est votre nationalité actuelle? Algérienne et allemande

Si vous êtes de nationalité allemande par votre mère,

Vous êtes ressortissant communautaire, donc liberté de circulation des communautaires, liberté d'établissement.

Par **zakicool**, le **15/06/2010** à **13:24**

slt Mr rosanita non j'ai uniquement la nationalité algérienne parce que le moment au mère a eu la nationalité allemande j étais déjà majeur j avais 19ans et parmi les lois allemande une fois l'enfant sera majeur il n'a pas le droit pour la nationalité allemande même si l'un des ses parents la possède, ils ont le droit de filiation juste à l'age de minorité des enfants c est tout ...donc c est pour cela je veux essayé de me renseigné si le système de la France réagis comme celui de l'Allemagne et si j'ai cassement le droit de prendre nationalité française..?je vous remercie de me faire comprendre qu'est ce je dois faire et m éclairé mon cas??

Par **rosanita**, le **15/06/2010** à **14:51**

Où êtes vous né?

Le problème est que vous êtes majeur, et vous ne pouvez pas prétendre à demander la nationalité française de votre mère, car d'après ce que vous dites, elle vient de l'obtenir

Par **zakicool**, le **15/06/2010** à **16:11**

je suis né en Algérie, et je demande pas la nationalité française de ma mère car elle l'a déjà le problème pour moi c est
Est-ce que j'ai de la chance d'accueillir la nationalité française comme mère ??

Par **zakicool**, le **15/06/2010** à **16:13**

et à votre avis ,il faut attendre ma mère combien de temps pour demandé la nationalité ??